



## *Cour d'appel du Québec*

L'HONORABLE JACQUES CHAMBERLAND

Montréal, le 7 avril 2021

Par courriel

Maître Martine Turcotte, Présidente  
Monsieur Peter Griffin, Commissaire  
Madame Margaret Bloodworth, Commissaire

**Objet :** Commission d'examen de la rémunération des juges 2020  
Demande relative à l'écart de rémunération entre les juges  
des cours d'appel et les juges des tribunaux de première instance

Madame la présidente,  
Madame la commissaire,  
Monsieur le commissaire,

À la lecture du mémoire du gouvernement du Canada (29 mars 2021), vous aurez sûrement remarqué que les chiffres mentionnés aux pages 55-56 (paragraphe 134) confirment l'existence d'un écart de traitement entre les juges d'appel et les juges de première instance dans tous les cas recensés<sup>1</sup>, 4,75 % en Nouvelle-Zélande, 13,86 % au Royaume-Uni, et 6,05 % aux États-Unis.

Respectueusement soumis,

Jacques Chamberland, j.c.a.

c.c. : - Me Christopher M. Rupar (Justice Canada)  
- Me Pierre Bienvenu (Norton Rose Fulbright Canada)

---

<sup>1</sup> Les chiffres ne disent pas ce qu'est le traitement versé aux juges d'appel en Australie.